

Deux abris pour les victimes de violences familiales

Deux logements d'extrême urgence ouvrent en mars, à l'initiative du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

Pourquoi ? Comment ?

Deux abris pour qui ?

Lors du premier confinement, de mars à mai 2020, les travailleurs sociaux ont enregistré trente situations de violences intrafamiliales dans le territoire de Pornic agglomération pays de Retz : 27 femmes et 3 hommes violentés, 43 enfants co-victimes. La moitié d'entre eux a eu besoin d'un relogement. Plus largement, de mars à décembre 2020, 58 situations de violences ont été dénombrées. Un chiffre sans doute inférieur à la réalité. Pour mettre à l'abri ces victimes, le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), présidé par Jean-Michel Brard, ouvre deux logements d'extrême urgence, début mars.

Qui gère ?

Un refuge géré par l'association Trajet, financé par l'Agglomération, le Département et l'État. « L'accueil dans l'un de ces appartements de type T3 ne dépasse pas un mois, sauf exception », ajoute Ronan Dantec, directeur-adjoint de Trajet. Les bailleurs sociaux sont également partenaires ainsi que l'association Solidarité Femmes Loire-Atlantique qui accompagne les victimes « sur la prise de conscience des violences » et sur les procédures à engager, comme le dépôt de plainte. Celle-ci, basée à

Nantes, tient une permanence téléphonique tous les jours sauf le mardi, au 02 40 12 12 40. Sur le territoire de Pornic agglomération, 47 agents et 23 élus ont reçu à ce jour une formation sur les violences intrafamiliales.

Des outils pour les jeunes

Après consultation des maires, un diagnostic intercommunal de sécurité a été établi. Il en ressort, en plus des violences intrafamiliales, le besoin d'agir auprès des jeunes exposés à la délinquance. Il existe déjà différents outils de prévention, pour accompagner le jeune public en difficulté, comme la Maison des ados (permanences à Pornic et à Sainte-Pazanne), le Café des parents d'ados mis en place par le Point information jeunesse (antennes à Pornic et à Sainte-Pazanne), avec l'intervention d'une psychologue. « Un réseau parentalité est en train de se créer pour faciliter les liens entre professionnels et les familles », annonce Stéphanie Hugron-Goubault, coordinatrice du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance.

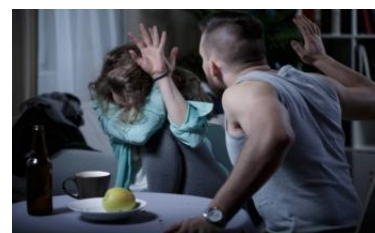
La réparation pénale pour les mineurs

Le sujet fait partie des axes de travail inscrits dans la stratégie du CISPD. Dans le cadre du développement des peines alternatives, le travail d'intérêt général devrait s'étendre à

d'autres secteurs que les services techniques ou espaces verts. Le CISPD a pour mission de fournir à la justice les lieux où peuvent s'exercer ces missions, uniquement dans des structures d'intérêt général.

Schéma de la tranquillité publique

Recrudescence des violences envers les personnes, y compris sur les forces de l'ordre, développement des problèmes liés aux stupéfiants... Pornic agglomération n'est pas épargné non plus par les vols et cambriolages, même si une baisse a été constatée lors du premier confinement. L'alcoolisation, précise le sous-préfet Michel Bergue, étant très présente dans le domaine de violences intrafamiliales et de la sécurité routière. Les services de l'État, de la justice et la collectivité mettent en œuvre un schéma de la tranquillité publique. ■



Deux appartements seront dédiés à l'accueil de victimes de violences intrafamiliales, dans le territoire de Pornic agglomération pays de Retz. Photo d'illustration. Photo : Getty Images/iStockphoto

par Florence Lambert.

